

XTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22.06.00 Convocation du 14.06.2000

Compte rendu affiché 28 Juin 2000

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

**Objet : MODIFICATION du
TABLEAU des EFFECTIFS**

Présents : MM. LAFFLY, MEYER, MIGNOT, Mmes GUERIN, BOUHEY, MM. POINT, VERGNE, CHATUT et FAURE, Maires-Adjointes,

<u>Nombre de conseillers</u>	
en exercice : 29	
présents 24	
votants 26	

Mme CHEZEAUBERNARD, MM. DOIZY, AUROY, Mmes ROUX, WYMAN, BROSSARD, VEYRIER, MM. DUCRET, GONDELAUD, PIANA, FORGET, MACHURAT, DOUCET, Mlle MILLET, M. BELIN, Conseillers Municipaux,

Absents représentés : Mme GASTREIN par Mme WYMAN - M. RUMEAU par M. MIGNOT.

Absents : MM. MARCENDE et DUSSUD.

Décédé : M. CHATELIER

~~~~~

L'amélioration de la fréquence de nettoyage de certains bâtiments communaux impose de modifier le tableau des effectifs de la commune.

Ainsi, Madame l'Adjointe déléguée propose d'augmenter la durée hebdomadaire de travail d'un agent d'entretien à temps non complet, pour la passer de 33 h/semaine à 37 h/semaine.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ouï l'exposé de Madame le Maire-Adjoint et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi 83 634 du 13.07.1984,
- Vu l'avis de la Commission Technique Paritaire,

.../...

- Décide de la modification suivante du tableau des effectifs :

| Suppression                                   | Création                                                                        |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| Agent d'entretien temps incomplet 33h/semaine | Agent d'entretien temps complet 37h/semaine<br><i>(Echelle II IB 245 à 343)</i> |

- Autorise en conséquence Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.
- Dit que les crédits sont inscrits au BP 2000, à l'article 64111.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 22 Juin 2000  
Pour copie conforme,  
Le MAIRE ,

Le MAIRE  
Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire  
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 3 juillet 2000  
- de la publication le 4 juillet 2000

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 3 juillet 2000